



MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 6 juillet 2012

PREAVIS N° 12/2012

***Prises de position et déterminations de la Municipalité
concernant les interventions de la Commission de gestion
pour l'exercice 2011-2012***

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'avantage de soumettre à votre approbation les prises de position et les déterminations de la Municipalité concernant les interventions de la Commission de gestion pour l'exercice 2011-2012.

A noter que cette dernière a siégé les 21 septembre, 5 octobre et 29 novembre 2011 en présence des délégués municipaux concernés.

Précisons que seules les interventions de la Commission de gestion qui nécessitent une réponse ou un complément d'information de la part de la Municipalité font l'objet du présent document.


En vous priant de prendre bonne note de nos réponses, nous vous adressons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

La Syndic

Annie Oguey

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



La Secrétaire

Isabelle Mermod Gross

Annexe : ment.

Visites du 5 octobre 2011

Délégués municipaux Mme Gretel Ginier et M. Philippe Morier

1. Chalet d'alpage de L'Arsat

Remarque :

Suite aux travaux de goudronnage du terrain situé au Nord du bâtiment et au vu de l'inclinaison de la place, l'eau s'écoule vers un passage canadien et poursuit son chemin en direction de l'abreuvoir. M. Roger Oguey aimerait pouvoir faire un drainage pour remédier à ce problème. Il propose que la commune lui fournisse du tout-venant et il fera le travail nécessaire pour amener l'eau au ruisseau.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Remarque :

La fosse à purin, située à l'Ouest de la place, s'écroule.

Réponse :

Il ne s'agit pas de la fosse mais du couvercle. Celui-ci a été réparé.

2. Eglise des Mosses

Remarque :

Réglage de la porte d'entrée à droite (hall/église).

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Remarque :

Mettre en ordre la sono.

Réponse :

La sonorisation a été testée. Elle fonctionne parfaitement.

3. Lioson d'En-Bas

Remarques :

Pose d'une serrure.

Refaire la porte Sud de la fromagerie.

Réponses :

Une serrure a été posée.

Le nécessaire sera fait pour la porte Sud de la fromagerie.

Demandes du locataire :

Lui fournir un peu de béton pour refaire la dalle de fumier.

Procéder à la réfection du petit pont dans le pâturage.

Le bail date passablement et serait à refaire.

Réponses :

Les travaux seront réalisés selon les vœux de l'amodiatiaire.

Les baux des alpages communaux pour la période de 2007 à 2012 arrivent à échéance au 31 décembre. Les baux pour la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2018 seront signés d'ici cet automne.

4. Lioson

Remarque :

Serrures de la porte de la salle au Sud (porte extérieure) et de la porte de la cuisine.

Réponse :

Problèmes réglés.

Remarque :

Problème d'infiltration d'eau inexplicable à la cuisine (infiltration sur un néon).

Réponse :

Ce problème a été réglé.

Vœux :

Refaire les bancs de la terrasse.

Prévoir le remplacement des chaises du restaurant.

La réfection du toit peut attendre 2016.

Réponses :

Du bois sera mis à disposition du locataire pour la rénovation des bancs.

Le remplacement des chaises du restaurant n'est pas prévu pour le moment.

D'après les maîtres d'états, il semble que la réfection de la toiture doit être prévue dans un délai plus court.

5. Place de jeux, Le Sépey

Proposition :

Mettre un panneau spécifiant que « en dehors des heures de récréation, la commune décline toute responsabilité en cas d'accident ».

Réponse :

La Municipalité n'entend pas poser de panneau.

6. Cour de l'école du Sépey

Remarque :

La cour n'est pas absolument plate. Il faut remédier au problème des grandes flaques au fur et à mesure.

Réponse :

La Municipalité ne prévoit pas de gros travaux pour l'instant. Seuls les pavés autour des grilles d'évacuation seront remis de niveau.

7. Verrière du préau de l'école du Sépey

Remarque :

Aux alentours de la cheminée, un dépôt s'est formé sur le verre. Il faudrait pratiquement faire un décapage pour l'enlever. Pas urgent.

Réponse :

Ce travail n'est pas inscrit dans les priorités.